



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

écologie, développement durable et énergie : structures administratives

Question écrite n° 79100

## Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur l'évolution de l'organisation du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Dans son rapport du 27 avril 2015, la Cour des comptes préconise de fermer l'École nationale d'applications des géosciences dont le modèle économique n'est pas viable et de rattacher son enseignement aux structures existantes de l'enseignement supérieur en valorisant l'expertise et les compétences du BRGM. Il lui demande les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Le Ray](#)

**Circonscription :** Morbihan (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 79100

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable et énergie

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [5 mai 2015](#), page 3347

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)